

NOTE D'INFORMATION

destinée aux référents du Cours de formation 5^e et 6^e Dan d'Aïkido

Guide du référent dans l'accompagnement du parcours personnel

Finalité du document

Ce guide précise le cadre, la posture et les modalités de l'accompagnement du travail personnel du candidat.

Il peut être remis aux référents et aux candidats afin de partager une compréhension commune du dispositif.

1. Objet de l'accompagnement

L'accompagnement a pour objet de soutenir de manière personnalisée le candidat dans son parcours de formation, en particulier dans le cadre de son travail personnel de réflexion.

Il s'inscrit dans une logique de développement global de la personne. Il vise à soutenir le candidat dans l'approfondissement de sa posture, de sa vision de la pratique, de son positionnement dans l'Aïkido et, plus largement, de sa trajectoire au sein de la discipline.

L'accompagnement constitue ainsi un espace de dialogue, de recul et de maturation. Il permet au candidat de nourrir une réflexion personnelle sur son parcours, sa pratique et le sens qu'il donne au grade qu'il souhaite obtenir.

2. Finalités de l'accompagnement

L'accompagnement a pour finalités de :

- Favoriser une réflexion personnelle approfondie sur le parcours du candidat et sa pratique de l'Aïkido ;
- Accompagner l'émergence et le développement d'une ou plusieurs thématiques de recherche liées à sa pratique ;
- Aider le candidat à prendre du recul sur son cheminement ;
- Soutenir la structuration de sa pensée et la formulation de son expérience ;
- Encourager une mise en perspective cohérente entre parcours, engagement, pratique et projet.

L'accompagnement ne se substitue ni à l'enseignement technique, ni au tutorat pédagogique, ni à l'évaluation. Il relève d'une démarche fondée sur l'échange, l'écoute et le questionnement.

3. Esprit de la relation accompagnateur-candidat

La relation entre le référent et le candidat repose sur un engagement volontaire et réciproque.

Elle se veut fondée sur :

- la confiance ;
- la qualité d'écoute ;
- le respect mutuel ;
- la sincérité des échanges ;
- la confidentialité des propos tenus dans le cadre de l'accompagnement, dans les limites de la mission confiée.

Le référent partage son expérience, éclaire le candidat par son regard, ouvre des pistes de réflexion et questionne davantage qu'il/elle n'enseigne. Il ne s'agit pas de transmettre un savoir descendant, mais d'accompagner une élaboration personnelle.

L'accompagnement se distingue ainsi d'un tutorat plus directif. Il privilégie des échanges souples, centrés sur le retour d'expérience, le conseil stratégique, l'analyse du parcours et le soutien à la réflexion.

4. Rôle de l'accompagnateur

Le référent a pour mission de :

- Instaurer un cadre d'échange clair, bienveillant et exigeant ;
- Accompagner le candidat dans sa réflexion sur son parcours et sa pratique ;
- L'aider à identifier les thématiques significatives de son cheminement en Aïkido ;
- Favoriser la prise de recul et l'analyse réflexive ;
- Apporter un regard extérieur sur la cohérence entre le parcours du candidat, sa pratique, son implication et le grade visé ;
- Formuler une évaluation littéraire du document produit et de la démarche engagée.

Le référent n'a pas vocation à orienter artificiellement son propos. Il/elle accompagne une parole personnelle ; il ne la remplace pas.

5. Place du candidat

Le candidat est pleinement acteur de son accompagnement.

Il lui appartient de :

- S'engager sincèrement dans la démarche ;
- Préparer les temps d'échange ;
- Faire vivre la relation dans la durée ;
- Produire une note réflexive personnelle nourrie par son parcours, sa pratique et les échanges menés avec l'accompagnateur.

Le travail attendu relève d'une démarche personnelle. Le référent accompagne ce travail ; il ne s'y substitue pas.

6. Contenu de l'accompagnement

L'accompagnement vise à soutenir le candidat dans sa recherche et dans le développement d'une ou plusieurs thématiques en Aïkido, notamment sous forme d'échanges réguliers.

Une attention particulière pourra être portée aux éléments suivants :

- Le sens que le candidat donne à sa pratique et au grade qu'il désire obtenir ;
- Son implication dans la formation, la préparation et l'accompagnement aux grades dans un club ou une ligue ;
- Son implication dans le rayonnement de l'Aïkido au travers de ses actions dans la vie associative des clubs, des ligues ou de la Fédération Française d'Aïkido, Aïkibudo, Kinomichi et Disciplines Associées ;
- La cohérence entre son engagement, son parcours et sa vision de la pratique.

7. Modalités pratiques

Les rencontres peuvent prendre différentes formes selon les possibilités de chacun :

- Entretien en visioconférence ;
- Échange téléphonique approfondi ;
- Rencontre en présentiel, lorsque cela est possible, en marge d'une intervention technique auprès du référent

La régularité du lien importe davantage que la forme retenue. Il est recommandé que chaque échange fasse l'objet d'un court relevé ou d'un repère partagé permettant de suivre l'évolution du travail engagé.

8. Posture attendue du référent

Le référent adopte une posture à la fois ouverte, structurante et non prescriptive.

À ce titre, il veille à :

- Écouter sans juger ;
- Questionner avec justesse ;
- Favoriser l'explicitation de l'expérience ;
- Encourager le candidat à clarifier sa pensée ;
- Soutenir sans orienter excessivement ;
- Maintenir une exigence de cohérence et d'authenticité.

Le référent accompagne un processus de maturation. Il ne valide pas un niveau, un grade ou une légitimité. Son rôle est d'aider le candidat à mieux comprendre et formuler son propre cheminement.

9. Points de vigilance

Le référent veillera particulièrement à :

- Ne pas transformer l'accompagnement en enseignement technique ;
- Ne pas se placer dans une posture d'autorité ;
- Ne pas imposer sa propre vision de l'Aïkido ;
- Préserver la liberté de réflexion du candidat ;
- Respecter le cadre et la finalité du dispositif ;
- Distinguer clairement accompagnement et évaluation finale.

L'accompagnement doit rester un espace d'échange et de réflexion, au service du développement du candidat.

10. Évaluation littéraire du référent

Les échanges avec le candidat donnent lieu à une évaluation littéraire du référent.

Cette évaluation porte notamment sur :

- La qualité de l'analyse ;
- La capacité de recul ;
- La cohérence entre le parcours et la pratique ;
- La sincérité et la profondeur de la réflexion ;
- La manière dont le candidat met en perspective son engagement et son cheminement.

L'évaluation du référent a vocation à rendre compte d'un processus et d'une évolution réflexive.

11. Incompatibilités

Afin de garantir l'impartialité du dispositif, aucun membre du jury ne peut être référent, dans la mesure où il est appelé à siéger au jury d'examen. Cette règle doit être strictement respectée.

12. Repères pour conduire les échanges

Les échanges entre le référent et le candidat peuvent utilement s'appuyer sur quelques questions structurantes, comme celles que nous vous soumettons ci-dessous, sans caractère obligatoire :

- Qu'est-ce qui a fondé et nourri votre engagement dans l'Aïkido ?
- Quelles étapes, rencontres ou expériences ont marqué votre parcours ?
- Comment votre pratique a-t-elle évolué au fil du temps ?
- Quel sens donnez-vous aujourd'hui au grade que vous souhaitez obtenir ?
- En quoi votre engagement dépasse-t-il la seule pratique personnelle ?
- Quelle place accordez-vous à la transmission, à l'accompagnement et à la vie fédérale ?
- Quels questionnements demeurent ouverts dans votre parcours ?
- En quoi votre cheminement reflète-t-il une maturation personnelle et martiale ?

Ces questions n'appellent pas de réponses normées. Elles visent à soutenir une réflexion authentique et située.

13. Conclusion

L'accompagnement constitue un espace précieux pour le travail personnel. Il contribue à inscrire la démarche du candidat dans une perspective de sens, de recul et de cohérence.

Par la qualité de son écoute, de son questionnement et de son regard, le référent aide le candidat à mieux comprendre son propre parcours, à en dégager les lignes de force et à en proposer une lecture réfléchie et personnelle.